



DEMANDE DE RESERVATION

CONVENTION SIMPLIFIEE DE LOCATION DE SALLE

- Para	non la mai	
/Chananan	пппп	A COLUMN
7 11 11 11	и и и и	
	Hall II II	
		7

PRÉSENTATION	Vu l'arrêté du maire AR-2020-137 en date du 8 septembre 2020 a de l'Institut municipal et la DEL-2022-79 mentionnant le barème t		
	<u>il est convenu entre les soussignés</u> : Monsieur Jean-Marc VERC de la Collectivité Territoriale, d'une part, et,	HERE Maire de la Ville d'Angers, Représentant	
	DEMANDEUR	(raison sociale / adresse de facturation)	
	COORDONNÉES DU CORRESPONDANT	(téléphone / courriel)	
	REPRÉSENTANT LEGAL	(nom / prénom / titre)	
	N° de Siret :	E:	
CONDITIONS	ce qui suit, Date(s) :		
	Horaires (fermeture entre 12h15 et 13h45):	Tarif :	
	Nombre de personnes invitées : Le demandeur	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	Objet de l'activité :		
MATÉRIEL SOUHAITE	Nature Micro-ordinateur (Win XP; office 2000) Micro main Vidéoprojecteur / Rétroprojecteur Paper Board Amenez-vous votre PC portable ? (*) (*)(si oui, il est important de venir 30 minutes avant le début de votre intervention afin dysfonctionnements possibles.)	que le personnel vérifie les branchements et éviter ainsi tous	
ASSURANCE	L'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance pour couvrir les éventuelles dégradations constatées, pour garantir contre l'incendie le matériel et le mobilier et pour couvrir les dégradations constatées après l'occupation des lieux auprès de		
MODALITÉS D'ACCUEIL	Concernant la gestion des salles, les modalités d'ouverture, la mis et les conditions d'annulations, prière de vous référer aux anne www.angers.fr/institutmunicipal, rubrique la location des salles.		
ENGAGEMENT	DEMANDE DEPOSEE PAR		
CADRE RESERVE A L'INSTITUT MUNICIPAL	SIGNATURE DU MAIRE OU SON REPRÉSENTANT (par délégation – arrêté du 1er juin 2015) Fait à l'Hôtel de Ville, le	signature	